

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,  
Présidente de l'Assemblée nationale**

**Ouverture de la table-ronde internationale sur les droits des femmes  
Débat « Droits des femmes : paroles d'engagées,  
regard sur le monde »**

Mercredi 8 mars 2023 à 10h00 – Galerie des Fêtes

**SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI**

Madame la Présidente de l'Unicef France, chère Adeline Hazan,

Mesdames les ambassadrices, messieurs les ambassadeurs,

Madame la Présidente de la Délégation aux droits des femmes,  
chère Véronique Riotton,

Mesdames et messieurs les députés,

Mesdames, messieurs,

Il y a 135 ans, en 1878, la pionnière du féminisme Hubertine Auclert écrivait :  
*« Nous sommes assujetties aux mêmes lois répressives, aux mêmes contributions que les hommes : nous devons déléguer des mandataires pour prendre notre nos intérêts dans la confection des lois et des budgets ; sans cela, nous continuerons à être lésées sur toute la ligne. »*

Les premières féministes réclamaient d'abord des droits civiques et politiques, et c'est dans ce but que fut lancée, dès 1909, la Journée internationale des Femmes.

Aujourd'hui, dans certains États, ces droits politiques sont affaiblis, voire remis en question. Dans d'autres pays, comme la France, ces droits font notre fierté, mais nous savons bien qu'ils ne suffisent pas à régler tous les problèmes ni à faire disparaître toutes les discriminations dont sont victimes les femmes.

Je suis donc ravie de vous accueillir en cette Journée internationale des femmes, qui reste chaque année un rendez-vous essentiel, puisqu'elle nous permet de procéder à un état des lieux, à la fois inquiétant et encourageant, sur les droits des femmes dans le monde.

Sur notre planète en 2023, une femme sur cinq est mariée avant ses 18 ans. Et on estime à 68 millions le nombre de filles exposées au risque de mutilations génitales d'ici 2030, ce qui représente une population supérieure à celle de la France.

Au chapitre des féminicides, ayons conscience qu'à chaque heure qui s'écoule, cinq femmes sont tuées dans la sphère familiale à travers le monde ; et si le nombre des victimes a reculé de 19 % ces dix dernières années en Europe, ce qui montre l'efficacité de notre engagement, ce nombre tend au contraire à augmenter en Amérique du Nord.

Quant au droit à l'avortement, il régresse : aujourd'hui, 40 % des femmes en âge de concevoir vivent dans des pays aux législations restrictives. Or, les avortements non autorisés ont lieu dans des conditions sanitaires déplorables et ces opérations non sécurisées sont causes de nombreux décès.

Pour l'ensemble de ces raisons, j'ai tenu à organiser une table-ronde internationale réunissant des femmes engagées, des combattantes, en lesquelles je reconnais mon engagement personnel.

Être la première femme Présidente de l'Assemblée nationale, c'est un honneur bien sûr, mais un honneur qui comporte d'abord des devoirs : défendre les droits des femmes, porter le flambeau de leur universalité, veiller à ce que la France reste toujours en pointe dans ce domaine, telle est ma première responsabilité.

C'est aussi celle de l'Assemblée nationale tout entière. Comme vous le savez, les députés français ont soutenu à l'unanimité l'inscription du droit à l'avortement dans notre Constitution. Et je veux saluer, chère Véronique Riotton, le dynamisme de notre Délégation aux droits des femmes depuis le début de cette législature.

L'initiative de cette table-ronde internationale s'inscrit aussi dans le cadre de la diplomatie parlementaire que je développe depuis mon élection à la présidence de l'Assemblée nationale : dialoguer avec mes homologues étrangers, aller à leur rencontre et à celle de leurs concitoyens est pour moi un devoir. En Pologne, en Ukraine, en Arménie et bientôt en Côte d'Ivoire, j'échange avec des citoyennes et des compatriotes engagés pour la défense des droits des personnes vulnérables, en particulier des femmes et des filles. Chaque fois, ces femmes que j'ai vues m'ont manifesté leur reconnaissance et demandé de relayer en France leur combat et notre solidarité.

C'est dans cet esprit que j'ai apporté, avec de nombreux collègues députés, mon soutien aux détenues iraniennes, dans le cadre d'une vaste campagne de parrainage, et que je rencontre régulièrement des défenseuses des libertés et de la société civile en lutte contre des gouvernements autoritaires, du Nicaragua à la Biélorussie.

Cette table-ronde répond aussi à mon souhait d'ouvrir l'Assemblée nationale aux citoyens, de susciter le dialogue et le débat afin de restaurer le lien entre les Français et leurs élus.

Notre auditoire, vaste et diversifié, en porte témoignage : aux côtés des députés, vous êtes diplomates, responsables associatifs, étudiants, lycéens, tous réunis pour débattre d'un sujet d'intérêt général, d'un sujet primordial. Je veux le dire clairement : l'Assemblée nationale est votre maison, ses portes vous sont ouvertes pour discuter, imaginer, proposer.

Je remercie tout spécialement nos 8 panélistes, issues ou venues du monde entier pour témoigner de leurs actions et surtout de leur détermination à agir sur le terrain. Mettre un terme aux violences faites aux femmes, faire respecter le droit à l'éducation, le droit à l'avortement, les droits politiques, l'égalité des femmes et des hommes : leur combat est digne d'admiration et doit être soutenu.

Et j'ai une pensée particulière aujourd'hui pour les milliers de femmes iraniennes qui payent de leur liberté leur soif d'égalité, pour les femmes ukrainiennes sous le joug de la guerre depuis plus d'un an maintenant, pour les Indiennes du Rajasthan qui se mobilisent contre les mariages forcés d'enfants, pour les femmes afghanes désormais dépourvues de tout droit.

Exclues de la majorité des emplois, les Afghanes sont privées depuis un an de toute scolarité après l'âge de 12 ans ; trois millions d'entre elles se retrouvent sans enseignement, sans espace de socialisation, privées d'accès aux distributions de nourriture et la « vente » des fillettes est en augmentation pour combler les dettes des familles ; d'après l'ONU, cette exclusion des Afghanes coûte 5 milliards de dollars à l'économie nationale.

Le contexte général est préoccupant, pour les droits en général, et ceux des femmes en particulier. On observe en effet un recul général des droits dans le monde – restriction de la liberté de la presse et de la liberté d'expression, emprisonnement de journalistes et de prisonniers politiques, réduction du champ de la société civile. Avec la montée du fondamentalisme et du traditionalisme, les droits des femmes sont remis en question dans plusieurs pays, où les valeurs de l'Occident sont de plus en plus souvent présentées comme nocives et décadentes... Et voici que le droit à l'avortement est en danger jusque dans de grandes démocraties, comme les États-Unis ou des pays membres de l'Union européenne !

En même temps, et bien heureusement, des progrès indéniables sont enregistrés dans le domaine de l'éducation, de la santé et de la lutte contre les violences faites aux femmes : plusieurs intervenantes nous en parleront.

En les écoutant, toutefois, nous devons songer à cet avertissement de Simone de Beauvoir : « *N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant.* » Oui, les droits des femmes et leur respect sont fragiles : notre vigilance et notre engagement sont plus que jamais nécessaires.

À cet égard, je me réjouis de voir que la diplomatie féministe est l'une des priorités définies par le Président Macron dans notre politique extérieure : certaines de nos invitées sont d'ailleurs lauréates de l'Initiative Marianne, qui vise à aider les défenseurs des droits de l'Homme dans leur combat. Je suis fière et heureuse de les accueillir ici.

Avant de les entendre, j'ai maintenant le plaisir de passer la parole à notre modératrice, Myriam Encaoua, pour lancer nos échanges qui seront, j'en suis sûre, denses et fructueux.

Je vous remercie.